



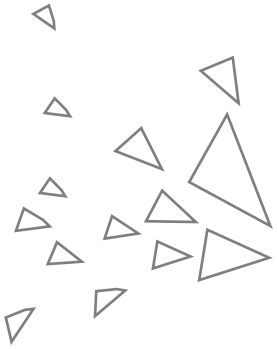


SE RÉINSÉRER
APRÈS LA PRISON



IMPULSE
LE CHANGEMENT
4° édition

APPEL À PROJETS ENVIRONNEMENT
*à destination des personnes détenues
en France métropolitaine et en Outre-Mer*



Vous êtes une personne détenue en France métropolitaine ou en Outre-Mer ?

**Vous êtes un intervenant en milieu pénitentiaire ?
Vous souhaitez vous engager pour l'environnement ?**

**Cet appel à projets proposé par la Fondation du Groupe M6
est fait pour vous !**



La Fondation d'entreprise du Groupe M6 soutient et met en œuvre depuis 2010 des projets destinés à l'univers carcéral afin de contribuer à la réinsertion des personnes ayant connu un épisode carcéral. Elle concentre son soutien sur des actions collectives, liant accompagnement social soutenu et retour vers l'emploi, et défend un modèle d'alternative à la détention par un retour progressif vers la société et le monde du travail.



OBJECTIFS



Les lieux de détention, comme le reste de la société, sont concernés par les questions environnementales.

Être privé de liberté ce n'est pas être privé de son éco-citoyenneté.

- Impulser le changement : répondre collectivement au défi de l'environnement en prison en proposant un projet qui apportera des solutions concrètes à l'échelle de l'établissement pénitentiaire
- Valoriser l'engagement des personnes détenues en tant qu'éco-citoyens
- Révéler des potentiels et développer des compétences en permettant aux personnes détenues de devenir porteurs de projet
- Faire du temps d'incarcération un temps utile au service du collectif.



1 GROUPE LAURÉAT

Recevra une **dotation jusqu'à 10 000€** qui lui permettra de mettre en œuvre son projet environnemental au sein de la prison !



Critères d'évaluation

Le jury sera particulièrement attentif à :

- l'impact du projet sur l'environnement
- l'impact du projet sur l'établissement pénitentiaire
- le réalisme de la mise en œuvre du projet
- la pérennité du projet
- le lien dedans-dehors

Critères d'éligibilité



Pour répondre à cet appel à projets il vous faudra **un projet** ...



En lien avec l'environnement au service de la prison avec un impact positif



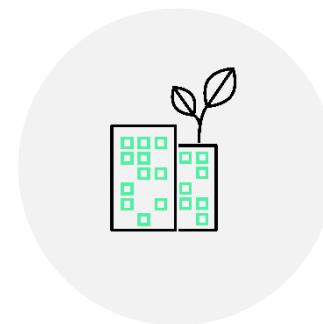
Initié et porté par des personnes détenues



Encadré par un référent intervenant au sein de la prison :

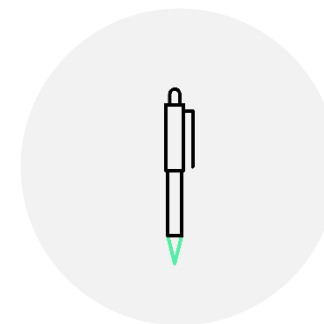
personnel pénitentiaire (SPIP, surveillant, responsable du travail...), enseignant, acteur associatif...

*L'idée du projet doit émaner des personnes détenues.
L'encadrant a un rôle de facilitateur en accompagnant les personnes détenues à passer de l'idée à l'élaboration d'un projet construit.*



Soutenu par la direction de l'établissement

Tout projet envoyé doit avoir été présenté à la direction de l'établissement et pouvoir y être déployé.



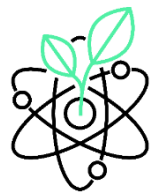
S'appuyant sur une structure à but non lucratif qui recevra les fonds :

association, établissement public, ONG...

Quel soutien ?



Pour tous les participants



Un guide de montage de projet.

Pour les 5 groupes finalistes



Une session pour travailler la prise de parole en public animée par un expert, en détention (afin de préparer le pitch du projet lors du jury final).



Pour le groupe lauréat

- Une dotation jusqu'à 10 000€ !
(délai de mise en œuvre du projet : 31 décembre 2025)
- Un atelier de sensibilisation aux enjeux environnementaux :
la Fresque du Climat

Calendrier

Lancement de l'appel à candidatures
Février - mars 2024

- ❑ Envoi du kit de lancement par la Fondation du Groupe M6 :
 - Fiche de candidature
 - Affiche pour la détention
 - Guide de montage de projets
- ❑ Réunion d'information : mardi 19 mars de 12h15 à 12h45
- ❑ Préinscription des groupes **OBLIGATOIRE** par les encadrants, dès que possible en envoyant un mail à ilc@m6.fr
- ❑ Mise en place des groupes de travail en détention

Clôture de l'appel à candidatures
Vendredi 31 mai 2024

Votre **dossier de candidature** sera composé de la fiche de candidature avec le résumé du projet, les annexes ainsi que les pièces justificatives pour la structure porteuse qui recevra les fonds.

Toutes les pièces sont obligatoires et à envoyer à ilc@m6.fr

Annnonce des finalistes
Juillet 2024

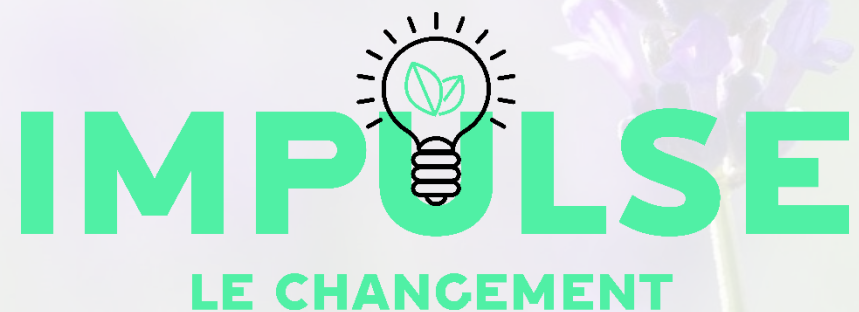

- ❑ Les **dossiers de candidatures** seront **étudiés** par un **comité de sélection**
- ❑ **5 finalistes** désignés

Jury final et annonce du groupe finaliste
Octobre 2024

- ❑ Pitch projet par les 5 finalistes au siège du Groupe M6 à Neuilly-sur-Seine (5 minutes de pitch et 20 minutes de questions/réponses)
- ❑ Jury composé de collaborateurs du Groupe M6, de membres de la DAP et d'experts de l'environnement
- ❑ Annonce des lauréats le lendemain du jury
- ❑ Versement des fonds et mise en œuvre du projet en 2025



SE RÉINSÉRER
APRÈS LA PRISON



IMPULSE

LE CHANGEMENT

Pour toutes questions :

www.fondationm6.fr



ilc@m6.fr

